



Conflits majeurs à France 3 Midi-Pyrénées : la réponse de la direction n'est pas à la hauteur !

Mardi 26 septembre, à 11 heures, la direction régionale de France 3 Occitanie a publié un communiqué, selon nous provocateur à la veille d'un important mouvement de grève pour l'avenir des locales et au-delà pour tout le réseau régional de France 3. Résultat, pour la grève du 27 septembre, une mobilisation rare en Midi-Pyrénées : plus de 60% de grévistes à la rédaction et 40% à la technique pour les titulaires hors encadrement.

C'est clair, les solutions proposées par la direction régionale pour "apaiser" les tensions qui règnent au sein de l'antenne de Toulouse ne sont vraiment pas à la hauteur.

Les élus de l'antenne - regroupés en intersyndicale - souhaitent porter à la connaissance des salariés trois points fondamentaux :

- les élus sont à l'origine de l'alerte sur ces graves tensions et ce depuis plusieurs mois;
- les élus ne cautionnent en rien ce texte de la direction régionale qui à l'évidence méconnaît les pratiques des différents métiers et fait fi des nombreuses préconisations et propositions desdits élus;
- les élus tiennent à faire savoir que la direction avait accepté de saisir la direction nationale Santé et Qualité de vie au travail (DSQVT).

Mais le psychologue désigné par ladite DSQVT pour mener à bien une mission d'apaisement des conflits s'est déclaré dans l'incapacité de mener à bien cette mission. A ce stade, il avoue son impuissance. Le 18 septembre, en réunion de CHSCT, ce psychologue a estimé ne pas pouvoir intervenir sans le préalable suivant :
« la direction doit avant tout régler le conflit au sein de l'encadrement. »

Ce ne sont donc pas seulement les élus qui le disent : la balle est clairement dans le camp de la direction.

Les problèmes ne se régleront pas à coups de déclarations d'intention, même accompagnées de jolies illustrations...

Les élus demandent à la direction générale de l'entreprise, parfaitement informée de la situation, d'intervenir au plus vite.

Les conflits au sein de notre encadrement régional doivent être réglés avant qu'ils ne dégénèrent.

A Toulouse, le 28 septembre 2018.